

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°58-2023-178

PUBLIÉ LE 12 OCTOBRE 2023

Sommaire

SDIS de la Nièvre /

58-2023-09-27-00008 - SMFP_RH23100611340 (2 pages)	Page 3
58-2023-10-01-00002 - SMFP_RH23100611540 (1 page)	Page 6
58-2023-10-01-00001 - SMFP_RH23100611541 (1 page)	Page 8

Sous-préfecture de Château-Chinon /

58-2023-10-06-00003 - Arrêté n° 2023-CH-CH-75 autorisant la crémation hors des délais légaux de Monsieur Didier Van-Thêm PEYROT décédé le 02 octobre 2023 (2 pages)	Page 10
---	---------

SDIS de la Nièvre

58-2023-09-27-00008

SMFP_RH23100611340

{signataire}

ARRETE

portant mise à jour de la liste des Chefs de Centre Adjoints au sein du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre.

Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la Nièvre
Service des Ressources Humaines
N° 2023-SDIS-56

**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU S.D.I.S. DE LA NIÈVRE,**

**LE PRÉFET DE LA NIÈVRE,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
VU le code de la sécurité intérieure ;
VU la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 modifiée relative au développement du volontariat dans les Corps de Sapeurs-Pompiers ;
VU le règlement intérieur du Service Départemental d'Incendie et de Secours et du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre ;
VU l'arrêté n° 2008-SDIS-56, du 20 octobre 2008, portant nomination aux fonctions d'Adjoint au Chef de Centre au sein du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre ;
VU l'arrêté n° 2012-SDIS-15, du 7 mars 2012, portant modification de l'arrêté n° 2008-SDIS-5056, du 20 octobre 2008, portant nomination aux fonctions d'Adjoint au Chef de Centre au sein du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre ;
SUR proposition de M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Chef du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre ;

ARRETEMENT :

ARTICLE 1 - La liste des Chefs de Centre Adjoints au sein du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre est la suivante :

CENTRE D'AFFECTATION	GRADE CHEF DE CENTRE ADJOINT	NOM – PRENOM	DATE DE NOMINATION DANS LA FONCTION
ALLIGNY-COSNE	Adjudant-Chef SPV	CHABIN Eric	01/10/2006
ARQUIAN			
BILLY-SUR-OISY et OISY	Sergent-Chef SPV	MANNEVY Stéphane	15/01/2022
BOUHY	Sergent-Chef SPV	BUCHETON David	01/06/2021
BRASSY	Adjudant-Chef SPV	BARREAU Julien	01/10/2021
BRINON-SUR-BEUVRON	Adjudant-Chef SPV	ODANT Guillaume	29/03/2015
CERCY-LA-TOUR	Adjudant SPV	CHANDIOUX Vincent	01/01/2023
CHAMPLEMY	Lieutenant SPV	TOUZEAU Thierry	01/07/2009
CHANTENAY-SAINT-IMBERT	Adjudant-Chef SPV	FOSSEZ Jérôme	01/06/2018
CHATEAU-CHINON	Adjudant-Chef SPV	COURAULT David	01/01/2023
CHATEAU-CHINON	Adjudant SPV	BERNARD Ludovic	01/01/2023
CHATILLON-EN-BAZOIS	Lieutenant SPV	AULARD Thierry	25/04/2015
CHIDDES	Sergent-Chef SPV	LEBLANC Benjamin	20/10/2018
CIEZ	Adjudant-Chef SPV	DENIZOT Brice	01/01/2012
CLAMECY	Lieutenant SPV	MILLOT Jean	01/01/2020
CORBIGNY	Sergent SPV	HOUSSIN Nicolas	26/04/2021
COSNE-COURS-SUR-LOIRE	Lieutenant SPV	RENAUD Charles	01/11/2017
COSNE-COURS-SUR-LOIRE	Lieutenant 2 ^{ème} Classe SPP	MARIE Pascal	01/01/2020

CENTRE D'AFFECTATION	GRADE CHEF DE CENTRE ADJOINT	NOM – PRENOM	DATE DE NOMINATION DANS LA FONCTION
CRUX-LA-VILLE	Adjudant SPV	GUYARD Pierre	01/11/2022
DAMPIERRE-SOUS-BOUHY	Adjudant-Chef SPV	PRETRE Christophe	10/09/2012
DECIZE	Lieutenant SPV	MERLIER Christophe	01/02/2020
DONZY	Lieutenant SPV	PILLAULT Eric	01/04/2014
ENTRAINS-SUR-NOHAIN	Capitaine SPV	MAUNOIR Mickaël	01/03/2005
FOURS	Adjudant-Chef SPV	CREPELLE Christian	01/02/2013
LA CHARITE-SUR-LOIRE	Adjudant-Chef SPV	BRENTOT Michaël	01/01/2017
LA MACHINE	Infirmier Chef SPV	GOSSE Mickaël	01/08/2022
LAROCHEMILLAY	Lieutenant SPV	CLOIX Jean-Marc	01/09/1998
LORMES	Lieutenant SPV	BERNARD Arnaud	01/08/2022
LUCENAY-LES-AIX	Sergent-Chef SPV	SENNEPIN Rémi	01/01/2019
LUZY	Lieutenant SPV	LARTEAU Alexis	01/06/2015
MONTREUILLON	Adjudant SPV	BOURGEOIS Dimitri	01/01/2018
MOULINS-ENGILBERT	Adjudant SPV	ETIENNEY Alexandre	01/03/2021
MOUX-EN-MORVAN	Adjudant-Chef SPV	FANDINO Armand	01/03/2019
NEVERS – LA SANGSUE	Capitaine SPV	MARIE Frédéric	19/03/2012
NEVERS – SAINT-ELOI	Lieutenant 1 ^{ère} Classe SPP	GILLET Tony	01/07/2021
OUROUX-EN-MORVAN	Adjudante-Cheffe SPV	AMIOT Lydie	01/03/2019
POUILLY-SUR-LOIRE	Lieutenant SPV	MOREAU Philippe	01/06/2011
PREMERY	Sergent-Chef SPV	BERQUIER Clément	01/10/2023
SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	Adjudant SPV	BOUCHARD Anthony	01/04/2018
SAINT-ANDRE-EN-MORVAN	Sergent-Chef SPV	HOOG David	01/01/2023
SAINT-BENIN-D'AZY	Adjudant-Chef SPV	MAGAT Loïc	05/10/2017
SAINT-HONORE-LES-BAINS	Adjudant-Chef SPV	LAVALETTE Bruno	15/06/2017
SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER	Adjudant SPV	EYDIEUX Jean-Luc	01/04/2021
SAINT-SAULGE			
SEMELAY			
TANNAY	Caporal-Chef SPV	PIOUX Etienne	01/04/2018
VARZY			

ARTICLE 2 - Toutes dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 3 - En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de DIJON, dans le délai de 2 mois, à compter de la date de notification à l'intéressé(e).

ARTICLE 4 - M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Chef du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs et notifié à l'intéressé(e).

Fait à Nevers, le **27 SEP. 2023**

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la Nièvre,


Michel MULOY

Le Préfet,


P/Le préfet et par délégation
Le directeur des services du cabinet
Yoann SATURNIN de BALLANGEN

SDIS de la Nièvre

58-2023-10-01-00002

SMFP_RH23100611540

{signataire}

ARRETE

Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la Nièvre
Service des Ressources Humaines

portant nomination de **M. MERLIER Christophe**, Lieutenant de Sapeurs-Pompiers Volontaires au Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, affecté au Centre d'Incendie et de Secours de DECIZE, aux fonctions de Chef de Centre par intérim du Centre d'Incendie et de Secours de DECIZE.

N° 2023-SDIS-62

**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU S.D.I.S. DE LA NIÈVRE,**

**LE PRÉFET DE LA NIÈVRE,
Chevalier de l'ordre national du mérite,**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 modifiée relative au développement du volontariat dans les Corps de Sapeurs-Pompiers ;

VU le règlement intérieur du Service Départemental d'Incendie et de Secours et du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre ;

VU l'arrêté n° SDIS-2011-69, du 21 décembre 2011, portant nomination de M. MERLIER Christophe dans le grade de Lieutenant de Sapeurs-Pompiers Volontaires à compter du 1^{er} décembre 2011 ;

Considérant la vacance de poste temporaire de chef de centre ;

Considérant l'avis favorable de M. le Chef de Groupement Territorial à la nomination de M. MERLIER Christophe aux fonctions de Chef de Centre par intérim du Centre d'Incendie et de Secours de DECIZE ;

SUR proposition de M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Chef du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre ;

ARRETEMENT :

ARTICLE 1 - **M. MERLIER Christophe**, Lieutenant de Sapeurs-Pompiers Volontaires au Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, affecté au Centre d'incendie et de Secours de DECIZE, est nommé aux fonctions de Chef de Centre par intérim, du Centre d'Incendie et de Secours de DECIZE, à compter du 1^{er} octobre 2023.

ARTICLE 2 - En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de DIJON, dans le délai de 2 mois, à compter de la date de notification à l'intéressé.

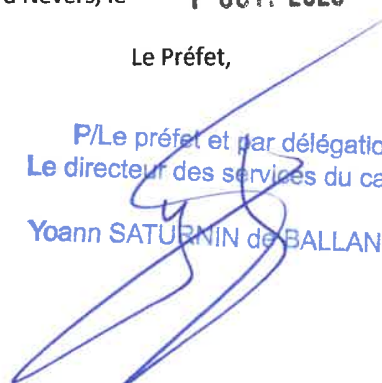
ARTICLE 3 - M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Chef du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs et notifié à l'intéressé.

Fait à Nevers, le - 1 OCT. 2023

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la Nièvre,


Michel MULO

Le Préfet,


P/Le préfet et par délégation
Le directeur des services du cabinet
Yoann SATURNIN de BALLANGEN

SDIS de la Nièvre

58-2023-10-01-00001

SMFP_RH23100611541

{signataire}

ARRETE

Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la Nièvre
Service des Ressources Humaines

N° 2023-SDIS- 6A

portant nomination de **M. BRENTOT Michaël**, Adjudant-Chef de Sapeurs-Pompiers Volontaires au Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, affecté au Centre d'Incendie et de Secours de LA CHARITE-SUR-LOIRE, aux fonctions de Chef de Centre par intérim du Centre d'Incendie et de Secours de LA CHARITE-SUR-LOIRE.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU S.D.I.S. DE LA NIÈVRE,**

**LE PRÉFET DE LA NIÈVRE,
Chevalier de l'ordre national du mérite,**

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code de la sécurité intérieure ;
VU la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 modifiée relative au développement du volontariat dans les Corps de Sapeurs-Pompiers ;
VU le règlement intérieur du Service Départemental d'Incendie et de Secours et du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre ;
VU l'arrêté n° SDIS-2017-1175, du 27 octobre 2017, portant appellation d'Adjudant-Chef de Sapeurs-Pompiers Volontaires à M. BRENTOT Michaël à compter du 15 novembre 2017 ;
Considérant la vacance de poste temporaire de chef de centre ;
Considérant l'avis favorable de M. le Chef de Groupement Territorial à la nomination de M. BRENTOT Michaël aux fonctions de Chef de Centre par intérim du Centre d'Incendie et de Secours de LA CHARITE-SUR-LOIRE ;
SUR proposition de M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Chef du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre ;

ARRETEMENT :

ARTICLE 1 - **M. BRENTOT Michaël**, Adjudant-Chef de Sapeurs-Pompiers Volontaires au Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, affecté au Centre d'incendie et de Secours de LA CHARITE-SUR-LOIRE, est nommé aux fonctions de Chef de Centre par intérim, du Centre d'Incendie et de Secours de LA CHARITE-SUR-LOIRE, à compter du 1^{er} octobre 2023.

ARTICLE 2 - En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de DIJON, dans le délai de 2 mois, à compter de la date de notification à l'intéressé.

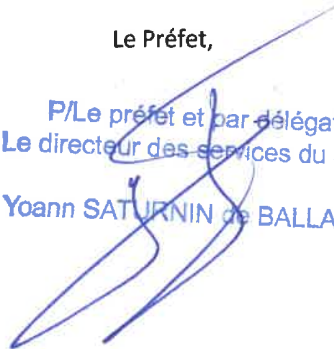
ARTICLE 3 - M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Chef du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs et notifié à l'intéressé.

Fait à Nevers, le - 1 OCT. 2023

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la Nièvre,


Michel MULO

Le Préfet,


P/Le préfet et par délégation
Le directeur des services du cabinet
Yoann SATURNIN de BALLANGEN

Sous-préfecture de Château-Chinon

58-2023-10-06-00003

Arrêté n° 2023-CH-CH-75 autorisant la
crémation hors des délais légaux de Monsieur
Didier Van-Thêm PEYROT décédé le 02 octobre
2023

{signataire}



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Château-Chinon

Affaire suivie par : Ségolène MARTIN
Bureau des activités réglementées
Tél : 03 86 79 48 46

**Arrêté N° 2023-CH-CH-75
Autorisant la crémation hors des délais légaux de
Monsieur Didier Van-Thêm PEYROT
Décédé le 02 octobre 2023**

Le Préfet de la Nièvre
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les dispositions relatives aux opérations d'inhumation, d'exhumation, d'incinération et de transports de corps ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 portant délégation de signature à Madame Yosr KBAIRI, Sous-Préfète de Château-Chinon ;

VU l'extrait d'acte de décès de Monsieur Didier Van-Thêm PEYROT ;

VU la demande présentée le vendredi 06 octobre 2023 par les pompes funèbres BROCHET, 2 place du château 58120 CHATEAU-CHINON, pour l'organisation de la crémation hors délai ;

Considérant qu'il convient d'autoriser la crémation du corps de Monsieur Didier Van-Thêm PEYROT , au-delà des délais légaux ;

Sur proposition de Madame la Sous-Préfète de Château-Chinon :

ARRETE

Article 1er : La crémation du corps de Monsieur Didier Van-Thêm PEYROT, né le 01 novembre 1953 à Paris - 75004-, en dehors des délais légaux et au plus tard le mardi 10 octobre 2023, est autorisée.

Sous-préfecture de Château-Chinon
Tél. 03 86 79 48 48
Courriel : sp-chateau-chinon@nievre.gouv.fr
Site internet : <http://www.nievre.gouv.fr>

Article 2 : Madame la Sous-préfète de Château-Chinon, Madame le maire de Semur-en-Auxois, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre, et dont une copie sera notifiée aux pompes funèbres BROCHET, 2 place du château 58120 CHATEAU-CHINON.

Fait à Château-Chinon, le 06 octobre 2023

La Sous-préfète de Château-Chinon,
et par délégation, la Secrétaire Générale,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' and 'G' followed by a long horizontal line.

Marion GODARD

Sous-préfecture de Château-Chinon
Tél. 03 86 79 48 48
Courriel : sp-chateau-chinon@nievre.gouv.fr
Site internet : <http://www.nievre.gouv.fr>